

REGLEMENT DE COMPETITION 2009/2010

CRITERIUM DES YVELINES INDIVIDUEL JUNIORS MASCULINS

1 – DATE & LIEU

Samedi 3 octobre 2009

MONTIGNY LE BRETONNEUX – Gymnase Jules Ladoumègue Route de Trappes

2 – HORAIRES DES PESEES

13h15 à 13h45

3 – ANNEES DE NAISSANCE

Nés en 1991 / 1992 / 1993

4 – NATIONALITES

Nationalité française et étrangère telles que définies dans le Code Sportif

5 – GRADES – LICENCE - PASSEPORT – CERTIFICAT MEDICAL

- Ceinture verte minimum
- Deux années de licence FFJDA, dont celle de l'année en cours.
- Passeport de moins de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée)
- Certificat médical obligatoire mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du Judo, Jujitsu, en compétition datant de moins d'un an au jour de la compétition.

6 –PARTICIPANT

Ouvert à tous les licenciés de la FFJDA.

7 – CATEGORIES DE POIDS

Masculins : -55kg ; -60Kg ; -66Kg ; -73Kg ; -81Kg ; -90Kg ; -100Kg ; +100Kg

8 – ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de la F.F.J.D.A

Chaque participant doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.

9 – TEMPS DU COMBAT

Masculins : 4 minutes

Temps de récupération : 10mn obligatoires entre 2 combats

10 – FORMULE DE COMPETITION

Poules ou tableaux à double repêchage en fonction du nombre d'engagés.

Accompagnant autorisé muni de son passeport en règle afin d'obtenir un badge.

11 – RELATION GRADES-CHAMPIONNATS

La relation grades championnats n'est pas appliquée. Demande auprès de la Fédération (en attente).

12 – INSCRIPTIONS

- L'inscription est recommandée via le site Internet de la Ligue par le club (code d'accès club).
- Ou inscription sur place le jour de la compétition avec fiche individuelle fournie par le club et préalablement remplie.

REGLEMENT DE COMPETITION 2009/2010

CRITERIUM DES YVELINES INDIVIDUEL JUNIORS FEMININES

1 – DATE & LIEU

Dimanche 4 octobre 2009

MONTIGNY LE BRETONNEUX – Gymnase Jules Ladoumègue Route de Trappes

2 – HORAIRES DES PESEES

13h30 à 14h00

3 – ANNEES DE NAISSANCE

Nées en 1991 / 1992 / 1993

4 – NATIONALITES

Nationalité française et étrangère telles que définies dans le Code Sportif

5 – GRADES – LICENCE - PASSEPORT – CERTIFICAT MEDICAL

- Ceinture verte minimum
- Deux années de licence FFJDA, dont celle de l'année en cours.
- Passeport de moins de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée)
- Certificat médical obligatoire mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du Judo, Jujitsu, en compétition datant de moins d'un an au jour de la compétition.

6 –PARTICIPANT

Ouvert à tous les licenciés de la FFJDA.

7 – CATEGORIES DE POIDS

Féminines : -44kg ; -48Kg ; -52Kg ; -57Kg ; -63Kg ; -70Kg ; -78Kg ; +78Kg

8 – ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de la F.F.J.D.A

Chaque participante doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.

9 – TEMPS DU COMBAT

Féminines : 4 minutes

Temps de récupération : 10mn obligatoires entre 2 combats

10 – FORMULE DE COMPETITION

Poules ou tableaux à double repêchage en fonction du nombre d'engagés.

Accompagnant autorisé muni de son passeport en règle afin d'obtenir un badge.

11 – RELATION GRADES-CHAMPIONNATS

La relation grades championnats n'est pas appliquée. Demande auprès de la Fédération (en attente).

12 – INSCRIPTIONS

- L'inscription est recommandée via le site Internet de la Ligue par le club (code d'accès club).
- Ou inscription sur place le jour de la compétition avec fiche individuelle fournie par le club et préalablement remplie.

REGLEMENT DE COMPETITION 2009/2010

CRITERIUM DES YVELINES INDIVIDUEL MINIMES MASC. & FEM.

1 – DATE & LIEU

Dimanche 4 octobre 2009

MONTIGNY LE BRETONNEUX – Gymnase Jules Ladoumègue Route de Trappes

2 – HORAIRES DES PESEES

Masculins : 8h15 à 8h45

Féminines : 13h30 à 14h00

3 – ANNEES DE NAISSANCE

Né(e)s en 1996 et 1997

4 – NATIONALITES

Française et étrangère.

5 – GRADE / LICENCE / PASSEPORT / CERTIFICAT MEDICAL

- Ceinture orange minimum
- Deux années de licence FFJDA, dont celle de l'année en cours.
- Passeport de moins de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée)
- Certificat médical obligatoire mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du Judo, Jujitsu, en compétition datant de moins d'un an au jour de la compétition.

6 – PARTICIPANTS

- Ouvert à tous les licenciés FFJDA (pas de sélection)

7 – CATEGORIES DE POIDS

Féminines : -36Kg ; -40Kg ; -44Kg ; -48Kg ; -52Kg ; -57Kg ; -63Kg ; -70Kg ; +70Kg

Masculins : -34Kg ; -38Kg ; -42Kg ; -46Kg ; -50Kg ; -55Kg ; -60Kg ; -66Kg ; -73Kg ; +73Kg

8 – ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de la F.F.J.D.A.

a) Saisies : Le combat débute à distance. Les 2 judokas doivent construire une saisie à 2 mains : col et manche.

Les saisies sur la partie haute du col, sans dépasser le milieu de la nuque du partenaire (revers tenu obligatoirement) sont autorisées. Après cette saisie, les attaques « à une main » (ippon seoi nage, koshi guruma ...) seront autorisées dans la mesure où le résultat est immédiat et qu'il n'y a pas de contrainte au niveau du cou de uke (matte immédiat dans les cas inverses).

b) Formes techniques :

- l'arbitre doit annoncer rapidement « matte » quand les 2 combattants sont au corps à corps et qu'il n'y a pas de résultat immédiat (2 à 3 secondes).
 - Interprétation des « makikomi » et des « sutemi » : si le combattant se jette au sol sans suffisamment de préparation et de déséquilibre ou si son mouvement est jugé dangereux, l'arbitre annoncera « matte » dès la première tentative et expliquera au judoka qu'il ne doit pas recommencer. En cas de répétition il le sanctionnera.
 - la saisie du pantalon est absolument interdite.
 - les saisies en dessous de la ceinture (type ramassement de jambe) sont strictement interdites en attaque. Elles sont autorisées en contre-prise.
 - le contre de Uchi Mata en se jetant dans le dos du partenaire est interdit.
 - attaques à genoux : Si un combattant se jette et s'écrase à genoux pour faire, par exemple un SEOI NAGE, l'arbitre annoncera « matte » dès la première tentative et expliquera au judoka qu'il ne doit pas recommencer. En cas de répétition il le sanctionnera.
- Toutefois lorsque la technique est bien réalisée l'un ou les 2 genoux peuvent faire un passage très

REGLEMENT DE COMPETITION 2009/2010

rapide sur le tapis sans que le poids ne s'écrase. L'arbitre devra alors être en mesure d'interpréter correctement la situation et éventuellement d'accorder le résultat.

- interdiction des clés de bras et des étranglements.

- c) **Pénalités** : - 1^{ère} intervention : avertissement " gratuit " avec explication de la faute,
- 2^{ème} intervention : pénalité puis addition des pénalités selon le règlement de la FFJDA

9 – TEMPS DU COMBAT

Féminines - Masculins : 3 minutes

Temps de récupération : deux fois le temps nominal de combat.

10 – FORMULE DE COMPETITION

Poules ou tableaux à double repêchage en fonction du nombre d'engagés.

Un combattant ne devra pas faire plus de sept combats.

Accompagnant non autorisé.

11 – INSCRIPTIONS

- L'inscription est recommandée via le site Internet de la Ligue par le club (code d'accès club).

- Ou inscription sur place le jour de la compétition avec fiche individuelle fournie par le club et préalablement remplie.

REGLEMENT DE COMPETITION 2009/2010

CIRCUIT / MINIMES 2009 - 2010

Objectif : permettre à cette catégorie d'âge en formation de participer à plusieurs manifestations officielles et d'amorcer ainsi un apprentissage de la compétition sans viser la performance unique.

MINIMES

Mise en place de 3 phases, ouverte à tous, au cours desquelles les judokas marqueront des points selon leur classement :

- ♦ CRITERIUM INDIVIDUEL (en tableau à double repêchage)
- ♦ 1er TOUR SECTEUR (en poule)
- ♦ 2ème TOUR SECTEUR (en tableau à repêchage intégral)

Barème du classement :

- ♦ CRITERIUM

➤ 1er : 80pts 2ème : 60pts 3ème : 40pts 5ème : 20pts

- ♦ 1er TOUR SECTEUR

➤ 1er : 40pts 2ème : 20pts 3ème : 10pts

- ♦ 2ème TOUR SECTEUR

➤ 1er : 60pts 2ème : 40pts 3ème : 20pts 5ème : 10pts

Participation à chaque phase (si non classé) ➤ 5pts

A l'issue de ces 3 compétitions, les 24 premiers athlètes du classement seront qualifiés pour la phase finale le 10 avril 2010 (sélective pour les Championnats IDF Minimes) et les 4 premiers seront considérés comme « têtes de série » lors du tirage au sort.

Les athlètes classés parmi les 4 premiers au Critérium du 4 octobre 2009, seront qualifiés automatiquement pour la phase finale mais pourront toutefois participer aux phases de secteurs.

La participation aux 3 phases est ouverte à toutes les féminines avec un classement final non sélectif.

NB : en cas de changement de catégorie de poids,
l'athlète conservera les points marqués précédemment.

Un judoka peut participer au 2ème ou 3ème tour sans forcément avoir combattu au 1er tour.